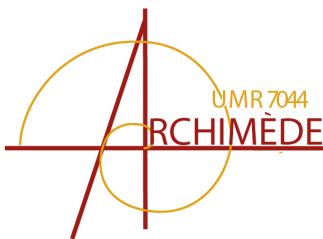




CARNET DE LABORATOIRE EN ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNE

Le faiseur de rois et de chefs libyens, sur la stèle de Napata au Musée de Khartoum, SNM 1851

Par Frédéric Colin, Université de Strasbourg, CNRS, UMR 7044 Archimède, *Fellow* USIAS



Abstract

New translation of the Napata sandstone stela, which was once attributed to Piankhy and is kept in the Sudan National Museum of Khartoum. The commentary highlights the scribe's diglossia and his aptitude for code-switching. The historical meaning of the monument is clarified against the background of Third Intermediate Period institutions. The two categories of officials appointed by the king of Kush are not Sudanese and Egyptian kinglets, but Libyan chiefs and Egyptian recipients of the coronation ceremony.

Pour citer cet article :

Fr. COLIN, « Le faiseur de rois et de chefs libyens, sur la stèle de Napata au Musée de Khartoum, SNM 1851 », *Carnet de laboratoire en archéologie égyptienne*, 6 mai 2020, § 1-§ 30, <https://clae.hypotheses.org/189>, consulté le xx/xx/xxxx.

Introduction

§1. Les conditions d'épure bibliographique que nous impose la Grande Quarantaine de 2020¹ sont l'occasion d'un retour vers des travaux anciens, parfois ensevelis dans un dossier en attente de publication ou tout simplement oubliés. La nécessité de trouver des exercices grammaticaux au bénéfice des étudiants dans le cadre de la « continuité pédagogique » à distance, en évitant les exemples les plus connus des grammaires de référence, a ainsi offert l'occasion de rouvrir un cours de lecture de textes qui fut consacré en 2007, à l'Université de Strasbourg, à la traduction du cintre d'une stèle découverte dans le grand temple d'Amon au Djebel Barkal². L'essentiel de son intérêt est bien élucidé par les commentateurs³, qui ont notamment souligné la complémentarité du niveau de langage des dieux et du roi napatéen, plus traditionnel chez les premiers, plus moderne dans la bouche du second⁴.

§2. À l'époque je m'étais surtout intéressé à cet aspect linguistique et les quelques apports du séminaire au commentaire m'avaient paru trop mineurs pour mériter une publication. Un article de Frédéric Payraudeau paru entre-temps⁵, qui


a opportunément discuté la signification du document dans le contexte des débuts de la domination soudanaise en Égypte, me fait prendre conscience de l'utilité éventuelle de rédiger cette note. Il s'agira de préciser des nuances de traduction, en prenant en compte une série de détails épigraphiques, en reconsidérant la structure et le découpage des propositions, en restituant aux formes verbales et pseudo-verbales l'expressivité inférée de leur valeur grammaticale et de leur emploi pragmatique et en tirant les conséquences de la diglossie de l'auteur du texte, dont l'art du *code-switching* au sein d'un même enchaînement d'idées invite à interpréter les tournures en envisageant différents stades de la diachronie égyptienne. Cette analyse formelle pourrait contribuer à la réflexion sur la signification historique et idéologique du monument.

Fr. Payraudeau présente la traduction suivante du discours royal :

« Amon de Napata m'a fait gouverner tout pays (de sorte que) celui à qui je dis "sois roi" <le soit>, et que celui à qui je dis "tu ne seras pas roi" ne le soit pas. Amon de Thèbes m'a fait gouverner l'Égypte (de sorte que) celui à qui je dis "sois couronné" se fait couronner, et celui à qui je dis "ne sois pas couronné" ne se fait pas couronner. [...] les dieux peuvent faire

un roi, les hommes peuvent faire un roi. Moi, c'est Amon qui m'a fait. »⁶

§3. À propos des dynastes dont le roi⁷ peut faire ou défaire la fonction, l'auteur résume les termes du problème : « Il existe un débat sur l'identité de ces roitelets soumis au suzerain kouchite : rois locaux du Soudan ou roitelets égyptiens de Moyenne Égypte. Il est toutefois probable que ce texte désigne ainsi les deux catégories de chefs locaux »⁸. Notre interprétation du texte tentera aussi de contribuer à cette question, en substituant à l'alternative un trio de possibilités, car il faut envisager, comme l'ont fait d'autres auteurs, une troisième catégorie ethno-politique : les grands chefs libyens de Basse et Moyenne Égypte.

§4. Quatre titres désignent les détenteurs du pouvoir sur cette stèle, *nsw.t*, *hq3*, *ity*, qui ont été bien commentés⁹, et un quatrième dont la lecture *nsw.t*, « roi », parfois proposée, doit être revue (cintre, discours du roi, colonnes 3 et 4). Pour ce dernier, un retour à la planche photographique de l'*editio princeps* permet de reconnaître la graphie ¹⁰, qui se lit *wr*. La coiffe du personnage tenant son bâton de dignitaire n'est pas une couronne royale, mais la plume

dont des chefs libyens se parent comme insigne de pouvoir, au moins depuis le Nouvel Empire jusqu'à la XXX^e dynastie¹¹.

Traduction et analyse

§5. La complémentarité des discours divin et royal, à gauche et à droite du cintre, structure la hiérarchie politique telle que le roi l'affirme sur la vallée du Nil¹². Amon, dans son langage de tradition mâtiné d'accent moderne, s'adresse directement à lui pour révéler comment il prononça son destin royal, d'une parole performative, dès sa conception dans le ventre de sa mère¹³. De son côté, le roi, rappelant que les deux formes d'Amon, de Napata et de Thèbes, lui ont octroyé le pouvoir de régner [*ir(.t) hq3*] sur tout pays désertique [*h3s.t nb(.t)*] et sur l'Égypte (*Km.t*), respectivement, énonce en retour la force performative de sa propre parole.

Extrait du discours d'Amon-Rê maître des trônes des deux terres (gauche)


§6.




(...) *Ddꜣi iwꜣk m ḥ.t n mw.tꜣk* : “*ꜣwꜣk r ḥqꜣ n Km.t*”. *Rḥꜣi tw m m(y)*, *wnnꜣk m swḥ.t*. *ꜣwꜣk r nb ir(w).nꜣi*. *Šsp nꜣk wr.ti shꜣ Rꜣ m sp tpy nfr, it ḥr smnhꜣ sꜣꜣf*.¹⁴ (...)

« J’ai dit, quand tu étais dans le ventre de ta mère : “Tu seras souverain de l’Égypte (*Km.t*)”. Je t’ai reconnu comme (ma) semence, alors que tu te trouvais (encore) dans l’œuf. Sois le maître que j’ai créé ! Reçois donc les deux diadèmes que Rê a fait apparaître lors de la première occurrence parfaite – le père perfectionne son fils ! »

§7. Malgré l’intention générale de composer le texte en égyptien de tradition [formules classiques ; usage du morphème *wnnꜣk* ; forme verbale relative *sdm(w).nꜣi*], les formes employées sont aussi marquées par la langue et les conventions graphiques contemporaines [chute du *n* dans la forme verbale relative, notée *shꜣ Rꜣ*, et dans la

forme de l’accompli *rḥꜣi* ; graphie  notant peut-être le convertisseur du circonstanciel, dans *iwꜣk m ḥ.t*, qui serait


substitué à  en raison de l’équivalence phonétique bien attestée aux époques récentes¹⁵].

§8. Le contexte et la forme accomplie suffixale *rḥꜣi* suggèrent un renforcement du dynamisme de l’action¹⁶ : en l’espèce, ce verbe ne signifie pas statiquement « savoir, connaître », ni « chercher à savoir », son acception fondamentale, mais évoque


l’irruption de la connaissance, le moment où l’intellection se cristallise. Le futur roi est « repéré », « reconnu » par le dieu en tant que¹⁷ sa semence, une métaphore¹⁸ qui désigne le roi comme la progéniture issue de la faculté créatrice du dieu [(...) *ir(w).nꜣy*], le fruit de son élection. Amon rappelle en substance la valeur performative de sa déclaration (« Tu seras souverain de l’Égypte »), qui traduit en paroles ominales l’instant où la reconnaissance du dieu [*Rḥꜣi tw m m(y)*] révèle le statut royal du fœtus.


§9. Pour l’expression du futur, on notera les structures différentes des formes

 (« Tu seras souverain

de l’Égypte ») *versus*  (« Il sera chef »), de signification temporelle et aspectuelle identique, selon qu’elles apparaissent dans le discours du dieu ou dans celui du roi. L’éventualité que la différence procède d’une simple confusion

causée par la proximité formelle des signes

 [pour noter *iw=k (r) ir(.t) ḥq3 n Km.t*] est peu probable, car la gravure du lapicide est cohérente (*iw=k r ḥq3 // iw=k r*

nb) et parce que l'expression  est aussi attestée sous cette forme sur la stèle du triomphe de Piankhy¹⁹. L'identité sémantique des variantes des parties droite et gauche du cintre montre plutôt que la construction *iw=f r* + substantif X (« Il sera/deviendra un X »)²⁰, bien attestée en égyptien classique, était considérée par l'auteur du texte comme l'« équivalent de tradition » du futur III *iw=f (r) ir(.t)* + substantif, où le verbe *ir(.t)* est employé dans son acception « être, devenir + nom de fonction ». Nous pourrions donc désigner *iw=k r ḥq3* et *iw=k r nb* comme des « futurs archaisants », sans oublier le spectre de significations que leur analogue du futur III avait acquises à la Troisième Période Intermédiaire (c'est-à-dire non seulement le futur « objectif », mais aussi le futur « modal », qui auparavant était assumé par le *sdm=f* prospectif).

§10. La première occurrence du futur archaisant, *iw=k r ḥq3*, assume pleinement la valeur naturellement déontique que son analogue pseudo-verbal *iw=f r sdm* véhicule

depuis ses origines classiques²¹, l'oracle divin annonce le destin inéluctable du futur souverain. Quant à la seconde occurrence, *iw=k r nb ir(w).n=i*, elle prend toute sa valeur expressive si, d'un point de vue pragmatique, on se figure concrètement la scène du dieu tendant les couronnes vers le roi²², dans le cintre, après lui avoir rappelé sa prédestination utérine. Il faut ainsi se rappeler de la nuance modale que l'analogue pseudo-verbal *iw=f (r) sdm* est susceptible d'assumer en égyptien de seconde phase avancé – le futur III tel que l'auteur de la stèle le pratique au quotidien²³. Cette forme peut alors prendre la valeur subjonctive de l'ordre poli, de l'injonction bienveillante, rendue en français par un simple impératif présent : « Sois le maître que j'ai créé ». « Et le maître fut », a-t-on envie d'ajouter. Le démiurge façonne sa créature d'une parole à nouveau performative.

§11. Selon cette interprétation, on doit sans doute comprendre qu'après un *flashback* rappelant l'élection et la prédiction divine *in utero* (ou *in ovo*), le discours d'Amon se réfère à nouveau au moment de l'énonciation, c'est-à-dire au présent synchrone de la scène d'offrande : « Je t'ai prédestiné quand tu étais dans le ventre de ta mère, et à présent sois le maître que j'ai créé, prends ces couronnes ». À moins de

concevoir, en un tableau décidément extraordinaire, que l'ensemble de la scène remémorée par le dieu se situât dans l'œuf métaphorique (pourquoi pas, quand d'autres créèrent, nourrissons, la voie lactée par la simple force de leur tétée) : la reconnaissance divine, la prédiction autoréalisatrice, l'octroi des couronnes et des autres *regalia*...²⁴. La fonction de la stèle serait alors de rappeler et de réactiver une accession royale proprement utérine, que la scène d'offrande, dans le cintre, rejouerait dans l'instant du geste d'Amon tendant les images des deux couronnes, auxquelles les paroles des trois divinités dédicataires se réfèrent [Amon *wr.ti* (col. 6), Mout *h'.w* (col. 14), Khonsou *i'r.ti* (col. 15)].

§12. Cette alternative d'interprétations, qui procède de la façon dont on comprend l'objectif rituel du monument, n'est évidemment pas sans conséquence sur sa signification historique et chronologique. Si le processus consistait à réactiver un couronnement primordial et utérin, il a pu s'accomplir à n'importe quel moment du règne où un tel *reboost* aura paru utile ou nécessaire. Si, au contraire, la fonction du *flashback* se limite à un rappel de légitimation à l'usage d'un couronnement accompli dans le temps présent, la scène peut représenter, dans l'image et dans le texte, une accession royale ancrée dans la contingence historique d'un événement particulier, probablement commémoré dans la partie lacunaire de la stèle.

Extrait du discours du roi (droite)

§13.



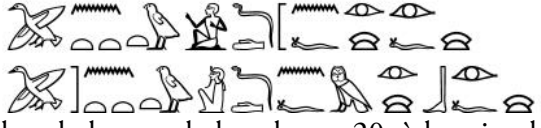
[Titulature royale] *ḏḏf*: *di nzi Īmn Np(t) ir(.t) ḥq3 n ḥ3s.t nb(.t)*. *P3 nty twzi (hr) ḏḏ nḏf*: “*ntk wr*”, *iwzf (r) ir(.t) wr*. *P3 nty twzi (hr) ḏḏ n<zf>*: “*bn ntk wr iwn3*”, *bw irzf ir(.t) wr*. *Di nzi Īmn-m-W3s.t ir(.t) ḥq3 n Km.t*. *P3 nty twzi (hr) ḏḏ n[zf “ḥ’”*, *iwzf (r) ḥ’(.t)*. *P3] nty twzy (hr) ḏḏ nḏf “m-ir ḥ’(.t)”*, *bw irzf ḥ’(.t)*. *P3 nty twzi (hr) di(.t) ḥrzi rzf nb*, *mn qi n ḥf p3yḏf dmy iw bn sw m-dr.tzi iwn3*. *Ntr.w irzw nsw.t, rmt irzw nsw.t, in Īmn ir wi, p3 nty bwpw n3 ḥ3wty.w irzf*. (...)

(Le roi) dit : « Amon de Napata m’a octroyé d’être le souverain de tout pays désertique. Celui à qui je dis “Tu es chef”, il sera nécessairement chef²⁵. Celui à qui je dis “Tu n’es pas chef”, il lui est impossible de devenir chef. Amon dans Thèbes m’a octroyé d’être le souverain de l’Égypte. Celui à qui je dis “Fais-toi couronner”, il se fera nécessairement couronner. Celui à qui je dis “Ne te fais pas couronner”, il lui est impossible de se faire couronner. Toute personne vers qui je tourne mon visage (attentif), il n’y a aucun moyen de détruire son bourg si ce n’est de ma propre main. Des dieux créent le roi (ou) des humains créent le roi. C’est Amon qui m’a créé, moi que les généraux n’ont pas créé. »

§14. Dans ce discours direct structuré par deux énoncés de légitimation – « Je tiens d’Amon de Napata mon règne sur les institutions des gens du désert²⁶ [*ir(.t) ḥq3 n ḥ3s.t nb(.t)*] et d’Amon dans Thèbes mon règne sur les institutions égyptiennes autochtones [*ir(.t) ḥq3 n Km.t*] » –, deux fois deux propositions binaires s’enchaînent. Chaque fois, une longue proposition relative substantivée thématise le sujet de la seconde partie de la phrase, en mettant ainsi en évidence les deux catégories de vassaux soumis au grand roi napatéen : les chefs libyens (*wr*) et ceux qui se parent de *regalia*, se font couronner (*ḥ’i*). Cette concaténation de propositions alternativement affirmatives et négatives constitue une jolie série d’oppositions entre le futur III et l’aoriste

négatif, qui expriment symétriquement l’inexorabilité ou l’impossibilité d’accéder au statut de chef ou de (roi) couronné. Comme s’il fallait réserver le titre « *nsw.t* » au souverain kouchite, le texte n’y fait qu’indirectement allusion en employant le vocabulaire de l’accession (*ḥ’i*), qui devait très certainement se référer à une cérémonie politico-religieuse que seul le roi des rois pouvait autoriser.

§15. Dans le jeu des symétries affirmatives-négatives, tous les éditeurs ont restitué


dans la lacune de la colonne 20, à la suite de G. Reisner. Cependant, en égyptien de seconde phase, le vétéitif *m-ir* se construit

manière d'un racketteur dont le parrainage prémunit contre les rivaux.


§17. La dernière section du texte, symétriquement au discours prononcé par le dieu du côté gauche du cintre, se focalise à nouveau sur la légitimité divine du roi. Les deux aoristes, *ntr.w irꜥw nsw.t* et *rmꜥ irꜥw nsw.t*, définissent d'une façon générale les deux catégories d'autorités susceptibles de « créer », « élire », « nommer » un roi, soit les deux sujets thématiques A « des dieux » et B « des humains ». L'aspect de ces formes verbales dresse le cadre théorique de l'ensemble fini des possibles. Ensuite, la *cleft sentence* (*in ꜥmn ir wi*) et, en apposition avec le complément d'objet direct *wi*, la proposition relative négative substantivée (*pꜣnty bwpw nꜣ hꜣwty.w irꜣf*) spécifient successivement :

1. le sujet (*ꜥmn*), identifié à une divinité précise (Amon) au sein de la première catégorie de créateurs de rois (A) et

2. l'objet (*wi*), dont la légitimité divine est opposée, par antithèse, au pouvoir temporel de la seconde catégorie d'autorités (B), à savoir ceux qui ne doivent leur nomination qu'à des généraux.

En termes mathématiques, la *cleft sentence* et son développement reprennent les catégories générales, A et B, définies par les deux aoristes initiaux, en les confrontant

positivement puis négativement au cas particulier du roi des rois (+ A, – B).

§18. L'identification des  placés ici dans un rôle de repoussoir est en réalité une des clefs d'interprétation de la signification politique de la stèle. Quoique évoqués dans un anonymat indifférencié, les *hꜣwty.w*, « commandants, généraux » – à ne pas confondre avec le titre honorifique des *hꜣty.w*⁶ (conventionnellement traduit « princes » ou « gouverneurs », en combinaison avec le titre *rp*⁷), forment une catégorie déterminée de responsables militaires³³. Ces chefs de troupes, souvent détenteurs, en parallèle, d'autres titres civils ou religieux, sont bien connus dans les sources de la Troisième Période Intermédiaire³⁴. En les évoquant ainsi, le discours sous-entend, par contraste, que la légitimité de tout autre prétendant au pouvoir suprême, maintenu dans l'anonymat par la formule d'antithèse, reposerait sur le bon vouloir d'une aristocratie militaire faiseuse de roitelets – à laquelle se substitue désormais l'inspiration divine du roi des rois, qui chapeaute le réseau morcelé des pouvoirs temporels caractéristique de la seconde phase de la période dite libyenne (entre la mort d'Osorkon II et la mise en place de la XXV^e dynastie)³⁵. Ce tableau politique devait être

avocat pour un lecteur contemporain. Il traduit vraisemblablement le regard critique d'un théoricien de la royauté sur la situation de l'Égypte antérieure à l'intervention des forces kouchites.

§19. Sur le plan linguistique, un glissement de code frappant s'opère après la série de formes caractéristiques du *Late Egyptian*³⁶ (col. 18-22), car la syntaxe des propos royaux redevient parfaitement classique. Deux aoristes lexicalement parallèles (que seule modernise la morphologie des pronoms suffixes *sw*, au lieu de *sn*) s'enchaînent, en effet, pour dresser un cadre général, dont l'horizon est ensuite rétréci grâce à une phrase coupée introduite par la particule *in* (au lieu de *m*), sur le modèle moyen égyptien³⁷ – selon une structure proprement paradigmatique³⁸ et conforme aux canons de la langue de tradition.

§20. En affirmant, dans la section 1 (col. 18-22), l'autorité de sa parole performative sur les diverses catégories de pouvoirs temporels, le roi parlait la langue moderne des humains. En évoquant désormais la nature divine de ses origines, dans la section 2 (col. 22-23), le souverain s'exprime dans la belle langue classique, comme un dieu. Lorsqu'enfin la longue période s'achève par une distanciation

ontologique vis-à-vis des vulgaires roitelets mis en place par les généraux, la spontanéité du langage vernaculaire refait surface sous la forme d'un accompli négatif de seconde phase (*bwpw n3 h3wty.w irzf*), dont le sujet est déterminé par un article bien contemporain, au sein d'une proposition relative à nouveau substantivée (*p3 nty bwpw-* = πετρεμπε-). Pour évoquer le *vulgum pecus*, la semence divine se contente de la langue vulgaire...

Discussion

§21. La relecture de passages clefs de ce monument largement – et bien – commenté depuis longtemps, invite à retenir trois réflexions.



§22. I. La complémentarité de niveaux de langage entre les discours divin (classique) et royal (vernaculaire) est, certes, incontestable, mais cette bipartition mérite d'être nuancée. Du côté droit du cintre, une brève section de théorie politique, insérée au sein de la séquence des propositions dont la grammaire est conforme à l'égyptien de seconde phase, est pensée dans la langue de tradition. Du côté gauche, une série de modernismes morphologiques et graphiques affectent le classicisme recherché et trahissent la cohabitation de deux états de langue dans le cerveau du scribe. Si l'on tient compte de

cette diglossie, plusieurs formes classiques sont en réalité diachroniquement ambiguës, c'est-à-dire que leur valeur peut s'interpréter en fonction de l'égyptien de première phase ou selon son évolution dans la langue contemporaine de l'auteur.

§23. II. La deuxième réflexion est corollaire de la première. Pour analyser le futur archaïsant *iwꜣf r* + substantif, il est nécessaire d'inclure dans le champ des nuances possibles tout le spectre sémantique de son analogue pseudo-verbal *iwꜣf r sdm* et de son descendant, le futur III *iwꜣf (r) sdm*, en additionnant leurs valeurs successives jusqu'à l'interface entre le *Late Egyptian* et le démotique. Cet élargissement des emplois originels grâce à de nouvelles nuances évolutives permet d'envisager la valeur modale de l'injonction bienveillante et d'ouvrir la porte à un nouveau découpage phrastique du discours performatif prononcé par le dieu lorsqu'il reconnaît le statut du roi.




§24. L'interprétation syntaxique et la traduction de G. A. Reisner ont en effet influencé la plupart des traducteurs : « I knew you in the seed while you were in the egg, that you were to be Lord³⁹. » Le parti de construire une seule longue phrase en réunissant ces trois propositions, avec un verbe *rḥ* commandant en quelque sorte un



double régime – d'abord un complément d'objet direct puis une subordonnée complétive (« I knew you »...« that you ») –, engendre une traduction un petit peu alambiquée. Cette interprétation est d'autant plus difficile si on identifie la signification de *rḥꜣi tw m m(y)*, « je t'ai reconnu en tant que semence », dont l'énoncé sémantiquement autosuffisant ne nécessite pas d'être suivi d'une subordonnée pour compléter l'idée d'un verbe « savoir (que) ». La traduction est plus simple et percutante si on analyse *Íwꜣk r nb ir(w).nꜣi* comme l'équivalent archaïsant d'un futur III constituant une nouvelle proposition indépendante, qui initie un enchaînement cohérent avec l'impératif classique qui suit : *Šsp nꜣk wr.ti sh' R' m sp tpy nfr*. C'est l'instant du couronnement, où le statut du roi s'actualise par la parole (l'injonction polie) et par le geste (l'attribution des couronnes).

§25. III. De la deuxième réflexion découle la troisième : pour élucider ce texte au double visage linguistique, la prise en compte de l'expérience vernaculaire du scribe aboutit à une interprétation plus cohérente. Ce principe s'applique aussi au lexique. Dans l'Égypte du VIII^e siècle avant notre ère, les termes  et  représentent des institutions politiques et

militaires précises et bien ancrées dans le savoir commun des contemporains. Les structures de pouvoir héritées de la tradition pharaonique et celles qu'entretiennent les chefferies libyennes se superposent et se combinent⁴⁰, ce qui a fini par engendrer une situation complexe et en apparence morcelée que les égyptologues ont parfois perçu comme une « anarchie », au regard du modèle idéal des périodes unitaires. L'ubiquité ou, du moins, la multiplication du titre de roi en a affaibli le prestige, et peut-être est-ce pour atténuer cet état de fait que l'auteur le suggère seulement au travers du verbe *h' i*, « apparaître (en roi) ».

§26. L'arrière-plan politique suggéré par les discours divin et royal est somme toute assez proche de celui que présente la stèle de la victoire de Piankhy, où l'on retrouve d'ailleurs l'idée d'une reconnaissance divine intra utérine⁴¹. Faute d'un indice chronologique nouveau, nous n'ajouterons pas ici une pierre aux conjectures d'identification du roi et de datation de la stèle du Musée de Khartoum. Il est cependant clair que les déclarations du roi ne prêtent pas à confusion si l'on s'en tient exactement au texte et qu'il n'est donc pas nécessaire de formuler une alternative d'hypothèses opposant « rois locaux du Soudan ou roitelets égyptiens de Moyenne

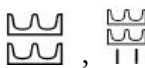
Égypte ». Le vocabulaire employé ( ,  , ) ne permet ni d'établir l'existence de chefferies soudanaises dans l'aire nubienne de la vallée du Nil, ni, d'ailleurs de l'exclure. Cette question est simplement hors sujet. Même si la stèle est dressée à Napata et son public, essentiellement soudanais⁴², le point focal du rituel de couronnement est explicitement le gouvernement de l'Égypte (« *Ḳwꜥk r ḥꜣꜣ n Km.t* », col. 3). Quant à l'affirmation du règne sur « *ḥꜣꜣ.t nb(.t)* » (col. 18), symétrique au règne sur *Km.t* [*ir(.t) ḥꜣꜣ n Km.t*, col. 19], elle mérite elle aussi d'être contextualisée à la lumière des institutions de la Troisième Période Intermédiaire. Traduire « *ḥꜣꜣ.t nb(.t)* » par « pays étrangers » confère à cette expression un accent probablement trop général, trop géographique et insuffisamment ethnique.

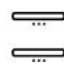
§27. Rappelons que dès l'époque ramesside, le titre de « chefs des étrangers » ou, sans doute plus exactement, « chefs des gens du désert » (*wr.w ḥꜣꜣsty.w*, *wr.w nw ḥꜣꜣsty.w Tm[ḥw]*, *wr.w ḥꜣꜣsty.w nw Thnw*)⁴³ avait commencé à désigner des dynastes libyens, en l'occurrence comme ennemis de l'Égypte. Selon les contextes, la graphie   peut alors se lire *ḥꜣꜣsty.w* ou *ḥꜣꜣ.wt*. La


documentation de Deir el-Médina montre que le terme *n3 h3sty.w*, « les gens du désert », désigna bientôt, dans l'environnement de la montagne thébaine, des populations de *Rebou* et de *Machouach*⁴⁴, spécifiquement. Par la suite, dans le courant de la Troisième Période Intermédiaire, les *wr* (*'3*) *h3sty.w*⁴⁵ dirigeaient probablement des militaires que leurs origines libyennes rattachaient aux contrées désertiques. Ces troupes étaient parfaitement intégrées aux structures de pouvoir égyptiennes, au point qu'Osorkon II, pharaon, inclut le titre de « [Grands chefs] des gens du désert » (*[wr.w '3.w n] h3sty.w*) parmi les fonctions qu'il souhaitait voir se transmettre parmi ses propres descendants⁴⁶.

§28. Cette désignation spécifiquement attachée à des troupes et populations libyennes se perpétua pendant toute la période libyenne en Égypte et même au-delà, puisqu'elle resta encore vivante parmi les habitants du désert occidental jusqu'à la XXVI^e et même la XXX^e dynastie, lorsque les titres *wr* (*'3*) *h3s.ti* (XXVI^e dynastie)⁴⁷ et, parfois entouré d'un cartouche, *wr* (*'3*) *h3s.wt* (XXX^e dynastie)⁴⁸, ont désigné les grands chefs libyens *Rrwtk*, Sethirtaios, Amenemopé et Ounamon, dans les oasis de Siwa et d'El-Bahreïn.

§29. Les variantes les plus anciennes de ce titre oasisien, sous la XXVI^e dynastie, notent le complément *h3s.ti* au moyen des

deux signes , qui évoquent sans doute un « double pays désertique », à



l'image de la graphie  désignant traditionnellement l'Égypte⁴⁹. Comme le titre *wr* (*'3*)..., « (Grand) chef des... » est souvent suivi d'un ethnonyme, on peut même se demander si, à l'origine, le duel idéologique ou géographique *h3s.ti* ne recouvrait pas phonétiquement un adjectif nisbé substantivé *h3sty.w*, construit sur le terme *h3s.t*, selon le processus graphique du « duel apparent »⁵⁰. Les dynastes de Siwa se seraient ainsi présentés, au VI^e siècle, comme les « Grands chefs des gens du désert », c'est-à-dire comme les ultimes titulaires de la charge qu'Osorkon II, 300 ans plus tôt, comptait parmi les hautes fonctions attachées à sa lignée (voir ci-dessus, note 46). À la XXX^e dynastie, le même titre est

désormais orthographié , avec les traits du pluriel, qui laissent ouvertes les deux hypothèses de lecture (*h3s.wt* ou *h3sty.w*)⁵¹. Quoi qu'il en soit, la série lexicale gravitant autour du lexème *h3s.t*, dont nous avons rappelé l'usage institutionnel de la fin du Nouvel Empire à la Basse Époque, établit la

proximité sémantique des acceptions géographique et ethnique, et confirme le lien organique qui, pendant cette période, rattachait spécifiquement ce terme aux tribus libyennes. Même après plusieurs siècles d'indigénisation en Égypte, ces populations restaient, dans l'imaginaire partagé – y compris de leur propre point de vue –, les « gens du désert »⁵².

Conclusion

§30. L'idée de placer les chefs libyens

(, col. 18-19) sous l'autorité du « souverain de  » (col. 18) était donc parfaitement conforme aux institutions que les scribes connaissaient bien à l'époque où la stèle du Musée de Khartoum fut sculptée. Qu'il faille lire cette graphie très concise *h3s.t nb(.t)*⁵³, « tout pays désertique » ou, pourquoi pas, *h3st(y) nb*, « tout ressortissant du désert », le concept est en fait sensiblement équivalent. Le roi avait tout pouvoir de nommer ou d'écarter les « chefs » libyens qui dirigeaient les « gens du désert ».

§31. Cette structure politique libyenne héritée du Nouvel Empire survécut pendant toute la Troisième Période Intermédiaire, en s'entremêlant aux institutions de tradition

pharaonique, sans que cet empilement de pouvoirs pose de réelles difficultés aux contemporains. En présentant le point de vue surplombant du roi napatéen, seul héritier légitime de la reconnaissance divine, le scribe dresse cependant un tableau critique et imagé du paysage politique. Les propositions laissées de côté dans la traduction mise en exergue au début de cette note sont, en fait, essentielles à la compréhension du message (*P3 nty tw=i (hr) di(.t) hr=i r=f nb, mn qi n hf p3y=f dmy iw bn sw m-dr.t=i iwn3 ; p3 nty bwpw n3 h3wty.w ir=f*) : l'arbitrage de Kouch vient enfin mettre un terme au désordre d'un pays gouverné par la loi du premier potentat venu, où chacun auparavant devait craindre le pillage de sa propre ville par une main rivale (col. 21-22). Une Égypte vulgairement livrée au bon vouloir d'une aristocratie militaire menée par les hauts gradés (*n3 h3wty.w*, col. 23).

Strasbourg, mardi 5 mai 2020

¹ J'adresse de chaleureux remerciements à Roberto Gozzoli, Simone Nannucci, Nicolas Roudet et Pascal Vernus pour leur solidarité bibliographique, qui me fut précieuse dans cette période étrange.

² G. A. REISNER, « Inscribed Monuments from Gebel Barkal », *ZÄS* 66, 1931, p. 89-100 (n° 26) ; PM VII, p. 217 (19).

³ K. A. KITCHEN, *The Third Intermediate Period in Egypt* (1100-650 B.C.), Warminster, 1973, p. 359,

§ 321 ; J. LECLANT, « L'empire de Koush : Napata et Meroé », in G. Mokhtar (éd.), *Histoire générale de l'Afrique*, II, *Afrique ancienne*, Paris, 1980, p. 298 ; N. GRIMAL, *Les termes de la propagande royale égyptienne de la XIX^e dynastie à la conquête d'Alexandre*, Paris, 1986 (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* n.s. 6), p. 217-219 ; *FHN* I, p. 60-62 ; L. TÖRÖK, *The Kingdom of Kush. Handbook of the Napatan-Meroitic Civilization*, Leiden, New York, Köln, 1997 (*HdO* 1), p. 154-155 ; R. B. GOZZOLI, *The Writing of History in Ancient Egypt during the First Millennium BC (ca.1070-180 BC). Trends and Perspectives*, London, 2009 (*Golden House Publications Egyptology* 5), p. 51-52 ; 59 ; 81 ; 306 ; R. K. RITNER, *The Libyan Anarchy. Inscriptions from Egypt's Third Intermediate Period*, Atlanta, 2009 (*Writings from the Ancient World* 21), p. 461-464 ; R. B. GOZZOLI, « Old Formats, New Experiments and Royal Ideology in the Early Nubian Period (ca. 721–664 BCE) », in L. Bareš, F. Coppens, K. Smoláriková (éd.), *Egypt in Transition. Social and Religious Development of Egypt in the First Millennium BCE. Proceedings of an International Conference Prague, September 1–4, 2009*, Prague, 2010, p. 186-187 ; J. POPE, *The Double Kingdom under Taharqo: Studies in the History of Kush and Egypt, c. 690–664 BC*, Leiden, Boston, 2014 (*CHANE* 69), p. 260 ; 281-282 ; O. CABON, V. FRANCIGNY, B. FRANÇOIS, M. MAILLOT, M. MUSA IBRAHIM, O. NICOLOSO, Cl. RILLY, O. ROLIN, *Histoire et civilisations du Soudan de la préhistoire à nos jours*, Paris 2017 (2019) (*Études d'égyptologie* 15), p. 134-135 ; L. TÖRÖK, « Nubians Move from the Margins to the Center of their History », in P. Steiner, A. Tsakos, E. H. Seland (éd.), *From the Fjords to the Nile. Essays in honour of Richard Holton Pierce on his 80th Birthday*, Oxford, 2018, p. 6-7 ; R. B. GOZZOLI, « Egyptian Hieroglyphs as God's Language in the Kingdom of Kush. Tradition and Innovation », in S.-W. Hsu, V. P.-M. Laisney, J. Moje (éd.), *Ein Kundiger, der in die Gottesworte eingedrungen ist. Festschrift für den Ägyptologen K. Jansen-Winkel zum 65. Geburtstag*, Münster, 2020 (*ÄAT* 99), p. 40-42 ; 49.

⁴ P. VERNUS, « Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) », *BIFAO* 75, 1975, p. 66.

⁵ Fr. PAYRAUDEAU, « Les obscurs débuts de la domination soudanaise en Égypte (deuxième moitié du VIII^e s. av. J.-C.), *CRAIBL* 2014, 4 (nov.-déc.), p. 1597-1611.

⁶ Pour l'édition et la traduction, l'auteur renvoie au troisième ouvrage cité en note 3, ci-dessus (restaurer le titre exact aux p. 1601-1602, notes 16 et 17). Traduction également reproduite dans D. AGUT, J.

C. MORENO-GARCÍA, *L'Égypte des pharaons. De Narmer à Dioclétien 3150 av. J.-C.-284 apr. J.-C.*, Paris, 2016, p. 538, et à nouveau dans Fr. PAYRAUDEAU, *L'Égypte et la vallée du Nil*, III, *Les époques tardives (1069-332 av. J.-C.)*, Paris, 2020 (*Nouvelle Clio*).

⁷ Comme l'identification de Piankhy a été remise en question (cf. TÖRÖK, « Nubians Move », p. 6 ; GOZZOLI, « Egyptian Hieroglyphs », p. 40), je désignerai ici le souverain commanditaire de la stèle simplement comme « le roi » ou, pour éviter une confusion, comme le « roi des rois » ou le « grand roi » (cf. son titre de *nsw.t nsw.wt*, ligne 26).

⁸ PAYRAUDEAU, « Domination soudanaise », p. 1602.

⁹ GRIMAL, *Propagande royale*, p. 564-585.

¹⁰ Cette lecture a été résolue par K. H. PRIESE, « Der Beginn der kuschitischen Herrschaft in Ägypten », *ZÄS* 98, 1972, p. 27 ; *FHN* I, p. 57 ; 61 ; TÖRÖK, *Kingdom of Kush*, p. 155, n. 216 ; K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften der Spätzeit II, Die 22.-24. Dynastie*, Wiesbaden, 2007, p. 350 ; GOZZOLI, *Writing of History*, p. 52, n. 5 ; RITNER, *Libyan Anarchy*, p. 463.

¹¹ Cl. Rilly a récemment proposé d'y reconnaître un insigne nubien (O. CABON *et alii*, *Histoire et civilisations du Soudan*, p. 134) : « Le mot « chef » (*wr*) est d'ailleurs déterminé par un signe très détaillé qui figure un personnage non seulement muni d'un bâton, ce qui est la forme habituelle, mais couronné d'une plume d'autruche, ce qui renvoie explicitement aux chefs nubiens. » Cependant, la référence implicite à l'iconographie des Nubiens (et Pountites) prisonniers ou soumis portant une plume serait anachronique, car ces représentations remontent pour l'essentiel au Nouvel Empire (en outre, la plume la plus caractéristique des Nubiens n'est pas nécessairement la plume d'autruche – à supposer qu'on puisse identifier la variété représentée sur la stèle de Napata, ce dont il est permis de douter car plusieurs commentateurs l'ont prise pour une couronne blanche ; sur les plumes d'étrangers nubiens, E. PANAITÉ, *L'image des « Libyens » dans la culture pharaonique. Du Protodynastique au Moyen Empire*, Montpellier, 2016, p. 154-156, thèse inédite, <https://ged.biu-montpellier.fr/florabium/jsp/nnt.jsp?nnt=2016MON30072>). En l'absence de parallèle paléographique à l'appui de l'hypothèse nubienne (comme l'attestation d'un hiéroglyphe du signe *wr* coiffé d'une plume dans un contexte récent où l'identité nubienne du personnage soit réellement explicite), cette interprétation intéressante paraît cependant peu probable face au poids des parallèles connus au sein

Le faiseur de rois et de chefs libyens, sur la stèle de Napata au Musée de Khartoum,

SNM 1851

de la documentation relative aux grands chefs libyens, à la Troisième Période Intermédiaire.




Selon les ethnies et les époques, différentes formes de plume sont attestées ; planté droit, comme sur notre stèle, l'insigne est, à la Troisième Période Intermédiaire, caractéristique des chefs de la tribu des *Rebou*. J. YOYOTTE, « Les principautés du Delta au temps de l'anarchie libyenne (études d'histoire politique) », in *Mélanges Maspero I, Orient ancien 4*, Le Caire, 1961 (MIFAO 66), p. 138 (= 2^e éd., RAPH 34, Le Caire, 2012, p. 28), § 19 ; D. O'CONNOR, « The Nature of Tjemhu (Libyan) Society in the Later New Kingdom », in A. Leahy (éd.), *Libya and Egypt c. 1300-750 B.C.*, London, 1990, p. 55 ; Fr. COLIN, *Les Libyens en Égypte (XV^e s. a.C.-IV^e s. p.C.). Onomastique et histoire I, Libyque et vieux libyque. Vieux libyque et Libyens*, Bruxelles, 1996, p. 84, n. 543 ; 86 ; 103 ; 126 ; 148-152 ; 171, thèse en ligne <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00120038> ; P. GALLO, « Ounamon, roi de l'oasis libyenne d'El-Bahreïn », *BSFÉ* 166, 2006, p. 23-26, fig. 11-14 ; J. YOYOTTE, « Les fondements géopolitiques du pouvoir saïte », in D. Devauchelle (éd.), *La XXVI^e dynastie continuités et ruptures. Actes du Colloque international organisé les 26 et 27 novembre 2004 à l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3*, Paris, 2011, p. 9 ; L. UGGETTI, « Il tempio nell'oasi di El Bahrein: analisi iconografica ed architetonica », in P. Gallo (éd.), *Egittologia a Palazzo Nuovo. Studi e ricerche dell'Università di Torino*, Torino, 2013, p. 261 ; 265 ; 269 ; 271 ; 275, fig. 4 ; 277, fig. 8 ; 283, fig. 23 ; PANAITTE, *L'image des « Libyens »*, p. 151-153. Mais la forme de la plume a sans doute ici une connotation générique pour l'ensemble des chefs de tribus libyennes.

¹² Lire par exemple GOZZOLI, « Egyptian Hieroglyphs », p. 42.






¹³ Dans la lignée d'une série de textes de légitimation soulignant la prédestination royale du souverain dès son existence utérine, A. LOHWASSER, « Die Auswahl des Königs in Kusch », *Beiträge zur Sudanforschung* 7, 2000, p. 95-96.


¹⁴ Dans cet article, la translittération ne transcrit pas les hiéroglyphes terme à terme, mais explicite l'interprétation de la syntaxe et des formes conçues par l'héroglymme. Elle n'a pas de valeur normative et la parenthésisation de certains morphèmes logiquement absents à cette époque [par exemple *hr* dans le Présent I *twzī (hr) sdm* ou *.t* dans l'infinitif *ir(.t)*] a pour seule fin de clarifier l'analyse.

¹⁵ On notera cependant que si l'équivalence des

graphies  =  ( pour noter par exemple la préposition *r*) est bien attestée quelques

siècles plus tard en raison de leur réalisation phonétique identique ϵ , l'équivalence symétrique,

 =  ( pour noter le convertisseur du circonstanciel *īwz̄k*, prononcé $\epsilon\text{-}\kappa$) supposerait, dans notre exemple, que le scribe ait transposé cette équivalence graphiquement, en ne  prononçant pas la séquence  de la même façon qu'une préposition suivie du pronom suffixe *r̄k* (c'est-à-dire $\epsilon\text{PO}\text{-}\kappa$), mais conformément à la prononciation pré-nominale de la préposition (ϵ -).

La même graphie  est employée dans une version parallèle du même texte sur le pylône du temple B 700 de Napata (PM VII, p. 214), copiée par Fr. Cailliaud, *Voyage à Méroé, au Fleuve Blanc au-delà de Fàzoql dans le midi du royaume de Sennâr, à Syouah et dans cinq autres oasis ; fait dans les années 1819, 1820, 1821 et 1822*, I, Paris, 1823, pl. LXI ; cf. T. KENDALL, E.-H. AHMED MOHAMED, *A Visitor's Guide to the Jebel Barkal Temples*, Khartoum, 2016, p. 97-98 (S. Nannucci, un des fouilleurs récents de Napata, me fait savoir qu'il ne reste plus grand chose aujourd'hui de ce pylône vu par Linant de Bellefonds et Cailliaud). La solution alternative consisterait à suppléer, comme d'autres traducteurs, *ḏd̄i r̄k (īwz̄k) m ḥ.t n mw.tz̄k*, « J'ai dit à ton sujet (quand tu étais) dans le ventre de ta mère ».

¹⁶ Cf. M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, Liège, 1999 (*Ægyptiaca Leodiensia* 6), p. 349 ; J. WINAND, *Temps et aspect en égyptien. Une approche sémantique*, Leiden, Boston, 2006 (*Probleme der Ägyptologie* 25), p. 242-244. En l'occurrence, le *sdm̄f* accompli « *rh̄zī* » se comporte comme le *sdm̄.nz̄f* dont il provient étymologiquement par érosion du morphème *.nz̄*.

¹⁷ Et non pas « dans » la semence, comme ont compris la plupart des traducteurs. Cf. *Wb.* II 442, 15 : « Auch mit *m* : jem. kennen als... ». Si la nécessité de suppléer un pronom possessif (« ma » semence) est ressentie par le locuteur francophone ou anglophone, notons en revanche que son absence dans le texte égyptien n'engendre aucune ambiguïté, en raison du contexte.

¹⁸ Couramment attestée : *Wb.* II 36, 5 ; 52, 12 ; 53, 4. Dans la stèle triomphale de Piankhy, notamment, la même consubstantialité du dieu et du roi est exprimée par le truchement de la métaphore séminale, dans un contexte très comparable : « La semence divine est en moi » [N. GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi(ankh)y au Musée du Caire JE 48862 et 47086-47089*, Le Caire, 1981 (MIFAO 105), p. 70-71

(l. 68-69)]. On retrouve aussi cette métaphore dans le fameux discours d'Osorkon II assimilant ses descendants à « la semence sortie de <son> corps », H. JACQUET-GORDON, « The Inscriptions on the Philadelphia-Cairo Statue of Osorkon II », *JEA* 46, 1960, p. 16, l. 7-9 ; COLIN, *Les Libyens I*, p. 107.

¹⁹ GRIMAL, *Pi(ankh)y*, p. 8-9 (l. 2).

²⁰ La forme *iw=k r nb* (*r* + substantif), col. 5-6, atteste que son parallèle *iw=k r hq3*, col. 3, ne comprend pas la forme verbale de la racine *hq3* (« être un souverain, régner sur... »), mais le substantif *hq3*, ce que confirme l'usage du *n* du génitif dans les deux occurrences de *hq3 n Km.t*, « souverain de l'Égypte » (col. 3 et 19).

²¹ P. VERNUS, *Future at Issue. Tense, Mood and Aspect in Middle Egyptian: Studies in Syntax and Semantics*, New Haven, Connecticut, 1990 (*Yale Egyptological Studies* 4), p. 9-10 ; MALAISE, WINAND, *Grammaire*, § 786.

²² L'iconographie de cette scène a été discutée par A. POMPEI, « Sulla stele di "incoronazione" di Pi(ankh)y (Khartum SNM 1851) », *SEP* 5, 2008, p. 110-111 ; EADEM, « Considerazioni sulla composizione iconografica di alcune stele regali del periodo cushita napateo », *SEP* 5, 2008, p. 96-96 ; EADEM, « Names of royal Kushite crowns: Some Notes », in W. Godlewski, A. Łajtar (éd.), *Between the Cataracts: Proceedings of the 11th Conference for Nubian Studies, Warsaw University, 27 August-2 September 2006*, II, Varsovie, 2010 (*PAM Supplement Series* 2.2/2), p. 499 ; EADEM, « Delivery of Nubian Royal Insignia: The Crowns », in J. R. Anderson, D. A. Welsby (éd.), *The Fourth Cataract and Beyond. Proceedings of the 12th International Conference for Nubian Studies*, Leuven, Paris, Walpole, 2014 (*British Museum Publications on Egypt and Sudan* 1), p. 591 ; J. REVEZ, « A Case of Dialing the Wrong Number – The failed Human Appeal to Ra in Aspelta's Election Stela (Cairo JE 48866) », *MSGB* 25, 2014, p. 217.

²³ Sur ce trait évolutif, voir notamment J. JOHNSON, *The Demotic Verbal System*, Chicago, 1976 [2004] (*SAOC* 38), p. 106 ; VERNUS, *Future at Issue*, p. 15.

²⁴ On pourrait alors traduire, par exemple : « J'ai dit, quand tu étais dans le ventre de ta mère : "Tu seras souverain de l'Égypte (*Km.t*)". Je t'ai reconnu comme (ma) semence, alors que tu te trouvais (encore) dans l'œuf : "Sois le maître que j'ai créé ! Reçois donc les deux diadèmes que Rê a fait apparaître lors de la première occurrence parfaite – le père perfectionne son fils !" etc. ». Les paroles d'Amon, "Sois le maître", etc., seraient ainsi elles aussi synchrones et indissociables de la reconnaissance du roi comme progéniture du dieu (*Rhzi tw m m(y)*, etc.).

²⁵ Il n'est pas nécessaire d'amender le texte (la correction « <le soit> », citée *supra*, est induite par une petite coquille dans la copie de l'inscription hiéroglyphique – un joli exemple de saut du même au même).

²⁶ Nous reviendrons sur le sens de *h3s.t nb(.t)* dans la discussion.

²⁷ A. LOPRIENO, *Ancient Egyptian. A Linguistic Introduction*, Cambridge, 1995, p. 213; 223.

²⁸ J. WINAND, *Études de néo-égyptien*, I, *La morphologie verbale*, Liège, 1992 (*ÆgLeod* 2), p. 153, n. 9 ; cf. aussi IDEM, *Une histoire personnelle des pharaons*, Paris, 2017 (*PUF*), § 85.

²⁹ Cette difficulté a engendré une série de contresens : « (Il) ne risque pas de voir sa ville prise, en tout cas pas de mon fait ! » (1986, 2016), « (Il) n'y a pas de pillage de sa ville, en tout cas pas de ma main » (2017), « (Il) ne risque pas de voir sa ville prise, pas de ma part en tout cas » (2020), « (...) There is no way to seize his town, (even though) it is not in my hand » (1997, 2014, 2018).

³⁰ Voir REISNER, « Gebel Barkal », p. 91.

³¹ P. J. FRANSEN, *An Outline of the Late Egyptian Verbal System*, Copenhague, 1974, p. 283, § 95, n. 3.



³² Comparer par exemple avec FRANSEN, *Verbal System*, p. 172, ex. 5 : *mn dp.t nb hr tp itrw iw bn n-st Īmn*, « There is not any ship upon the river which does not belong to Amun ».

³³ T. SAGRILLO, « Šišaq's army: 2 Chronicles 12:2-3 from an Egyptological perspective », in G. Galil, A. Gilboa, A. M. Maeir, D. Kahn (éd.), *The Ancient Near East in the 12th -10th Centuries BCE: Culture and History. Proceedings of the International Conference held at the University of Haifa, 2-5 May, 2010*, Münster, 2012 (*AOAT* 392), p. 427 ; 429-431 ; 439.

³⁴ P.-M. CHEVEREAU, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens de la Basse Époque*, Antony, 1985 (*Études et Mémoires d'Égyptologie* 2), p. 266-267.

³⁵ À propos des fondements structurels de cette périodisation politique, voir COLIN, *Les Libyens I*, p. 103-108.

³⁶ Série de propositions relatives substantivées *P3 nty twi...* = *nt-ḏ...*, aoristes négatifs dans le schéma évolué *bw ir-f stp* [forme habituelle depuis la XX^e dynastie (Winand, *Morphologie verbale*, p. 239-241) jusqu'au copte *ⲙⲉⲛⲥⲟⲩⲛⲓ*], chute de la préposition dans le Présent I et le Futur III, vétitif *m-ir*, négation existentielle *mn* suivie du circonstanciel *iw...*, post-négation *i(w)n3* sans effet d'insistance (donc plus proche du démotique que du néo-égyptien), dont la

graphie  commence du reste à se rapprocher de celle du démotique .

³⁷ LOPRIENO, *Ancient Egyptian*, p. 134.

³⁸ P. GRANDET, B. MATHIEU, *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, Paris, 2003, § 51.2, a (p. 573-574), commentent une structure très comparable : deux aoristes lexicalement identiques (même verbe, sujets différents) sont suivis de deux formes verbales nominales en fonction de sujet (toujours le même verbe, comme dans notre passage), dont le prédicat adverbial précise et limite le champ d'application des actions précédemment énoncées dans le cadre général.

³⁹ REISNER, « Gebel Barkal », p. 91.

⁴⁰ Voir note 35, ci-dessus.

⁴¹ GRIMAL, *Pi('ankh)y*, p. 8-9 (l. 1-2) ; p. 70-71 (l. 68-69), cf. par exemple R. B. GOZZOLI, « The Triumphal Stele of Piye as Sanctification of a King », *GM* 182, 2001, p. 60 ; IDEM, *Writing of History*, p. 53 ; 56.

⁴² Lire les avertissements judicieux sur le risque de l'égyptocentrisme dans l'interprétation de monuments destinés à un public nubien, dans GOZZOLI, « Old Formats, New Experiments », p. 189 ; 201. On notera cependant que, du point de vue linguistique, aucun aspect du texte ne paraît étrange ou décalé par rapport à la situation de diglossie qui régnait parmi les milieux lettrés en Égypte.

⁴³ Epigraphic Survey, *Reliefs and Inscriptions at Karnak II, Ramses III's Temple in the Precinct of Mut*, Chicago, 1936 (*OIP* 35), pl. 119 ; 120, l. 3 ; *Reliefs and Inscriptions at Karnak IV, The Battle Reliefs of King Sety I*, Chicago, 1986 (*OIP* 107), pl. 29, col. 8 ; 32, l. 37. Cf. COLIN, *Les Libyens I*, p. 86, n. 557 ; 143-144. L'expression n'était, bien entendu, pas réservée aux seuls Libyens et pouvait s'appliquer à d'autres ethnies ennemies de l'Égypte.

⁴⁴ COLIN, *Les Libyens I*, p. 92-94.

⁴⁵ CHEVEREAU, *Prosopographie*, p. 45 (doc. 40) ; p. 48 (doc. 44) ; Fr. COLIN, *Les Libyens en Égypte (XV^e s. a.C.-I^{er} s. p.C.). Onomastique et histoire II, Onomasticon*, Bruxelles, 1996, p. 51.

⁴⁶ JACQUET-GORDON, « Statue of Osorkon II », p. 16, l. 9.

⁴⁷ COLIN, *Les Libyens I*, p. 143-144 ; IDEM, « Les fondateurs du sanctuaire d'Amon à Siwa (Désert Libyque). Autour d'un bronze de donation inédit », in W. Clarysse, A. Schoors, H. Willems (éd.), *Egyptian Religion. The Last Thousand Years, II, Studies Dedicated to the Memory of J. Quaegebeur*, Leuven, 1998 (*OLA* 85), p. 339-343 ; fig. 2.2.

⁴⁸ COLIN, *Les Libyens I*, p. 147 ; P. GALLO, « Il tempio e le divinità dell'oasi libica di Ighesep (El Bahrein) », in P. Minà (éd.), *Imagines et iura personarum. L'uomo nell'Egitto antico per i novanta anni di S. Donadoni. Atti del IX Convegno*

Internazionale di Egittologia e Papirologia Palermo, 10-13 novembre 2004, Palermo, 2006, p. 125, fig. 3 ; IDEM, « Ounamon », p. 25-26, fig. 12-14 ; 29 ; UGGETTI, « El Bahrein », p. 275, fig. 4 ; 277, fig. 8 ; 283, fig. 23.

⁴⁹ COLIN, *Les Libyens I*, p. 144 ; IDEM, « Les fondateurs », p. 342-343.

⁵⁰ Fr. COLIN, « Le 'Domaine d'Amon' à Bahariya de la XVIII^e à la XXVI^e dynastie : l'apport des fouilles de Qasr 'Allam », in D. Devauchelle (éd.), *La XXVI^e dynastie continuités et ruptures. Actes du Colloque international organisé les 26 et 27 novembre 2004 à l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3*, Paris, 2011, p. 47, n. 3.

⁵¹ On notera qu'Ounamon porte aussi le titre de *nht h3s.ti Šw*, variante *nht h3s.wt Šw*, « Le puissant des (deux) déserts de Chou », selon l'interprétation de GALLO, « Ounamon », p. 25-27.

⁵² Pour décaler *cum grano salis* la discussion sur un terrain anachronique, et sans commune mesure, ce phénomène m'évoque une anecdote personnelle. Malgré ma sédentarisation dans la montagne thébaine depuis plusieurs années, un de mes amis égyptiens de Louxor m'a surnommé « le bédouin », en reconnaissance de la quinzaine de campagnes de fouilles menées dans l'oasis de Bahariya. Mais aussi, avec une pointe d'ironie, à cause de mon inclination insuffisante pour la sociabilité qui, selon lui, devrait entourer le travail scientifique dans un environnement désormais civilisé.

⁵³ À l'époque de ce monument, l'adjectif *nb* est, bien entendu, invariable depuis longtemps (à propos des conventions de translittération du présent article, voir la note 14, ci-dessus).